

## Signaler les discriminations!

Les discriminations sont fréquentes dans le domaine de la santé, des assurances ou de la vie professionnelle. Celles-ci nuisent à la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH. S'engager contre ces discriminations, que l'on vive ou non avec le VIH.

L'Aide Suisse contre le Sida est le service fédéral pour signaler les discriminations dans le domaine VIH. Tout signalement contribue à améliorer le quotidien des personnes vivant avec le VIH dans tous les domaines de la vie. Il faut nous signaler toute situation injuste vécue ou observée, même de manière anonyme. En cas de doute sur le fait qu'il s'agisse d'une discrimination, il ne faut pas hésiter à nous contacter.

### Par exemple:

- Un·x·e physiothérapeute, un·x·e dentiste ou un·x·e pierceur·x·euse demande le statut VIH. Il n'est pas obligatoire de révéler son statut lors d'une intervention de routine ou d'un traitement cosmétique.
- Le statut est révélé par un ex en guise de vengeance. Le statut sérologique est une donnée privée. Toute personne révélant le statut d'une personne vivant avec le VIH sans son consentement peut être poursuivie en justice.
- À l'hôpital, des mesures de sécurité excessives sont prises en raison du statut VIH mise à l'isolement, port de gants par le personnel.

Signaler tout  
traitement injuste:  
[aids.ch/rapport](https://aids.ch/rapport)

## Vivre ensemble, avec ou sans VIH

En Suisse, les hommes gays, bi et queer constituent le groupe le plus touché par le VIH. En tant que communauté, nous pouvons faire en sorte que les personnes vivant avec le VIH bénéficient aussi d'une qualité de vie élevée.

- **Santé:** les médicaments modernes permettent de vivre longtemps avec le VIH sans avoir de symptômes. Les personnes vivant avec le VIH sous traitement efficace ont la même espérance de vie que les autres.
- **Société:** les personnes vivant avec le VIH sont souvent discriminées par ignorance. Il est important de s'informer, de parler à son entourage de la protection par le traitement et de se montrer solidaire contre l'exclusion et la discrimination.
- **Sexualité:** chaque personne est responsable de sa propre protection contre le VIH. U=U peut être une stratégie de protection contre le VIH dans une relation stable basée sur la confiance mutuelle.
- **Respect:** chaque personne vivant avec le VIH décide elle-même de révéler ou non son statut sérologique. Lorsque quelqu'un dévoile vivre avec le VIH, c'est une belle preuve de confiance. Il faut donc ne pas en parler à d'autres sans l'accord de la personne concernée.



Des organismes spécialisés conseillent sur la vie avec le VIH. Plus d'informations sur [drgay.ch/contacts](https://drgay.ch/contacts)



Le service juridique de l'Aide Suisse contre le Sida informe et conseille sur toutes les questions juridiques en rapport avec le VIH: confidentiel et gratuit. Plus d'informations sur [aids.ch/juridique](https://aids.ch/juridique)

# U=U

## Undetectable = Untransmittable

**Non détectable signifie non transmissible.**  
Chez les personnes vivant avec le VIH qui prennent un traitement, le virus est indétectable. Il ne peut alors pas se transmettre, y compris lors de rapports sexuels. En savoir plus sur la protection par le traitement sur [drgay.ch/uu](https://drgay.ch/uu)

# PROTECTION PAR LE TRAITEMENT



## Comment fonctionne la protection ?

Le traitement contre le VIH empêche le virus de se répliquer. Avec une bonne efficacité, le VIH n'est plus détectable dans le sang après un certain temps. **La charge virale est en dessous au seuil de détection.** Cela ne veut pas dire que le virus n'est plus présent dans le corps. Mais la charge virale est si basse qu'une transmission du VIH n'est pas possible.

Ainsi, le VIH n'est plus détectables ou en quantité minime dans le sperme, le fluide vaginal ou dans les muqueuses. **Une transmission du VIH n'est pas possible. Même en cas de rapport sexuel sans préservatif ni PrEP.**

### Conditions

1. Le traitement contre le VIH est pris selon la prescription. Il peut s'agir de comprimés ou d'injections. Le traitement approprié est fait en concertation avec les professionnel·x·le·s.
2. Les indicateurs de santé sont régulièrement contrôlés. A cette occasion, on s'assure de l'efficacité du traitement et que la charge virale est indétectable.



## Quelle est l'efficacité de la protection?

Un traitement efficace contre le VIH protège du virus de manière aussi fiable que les préservatifs ou la PrEP.

Si le traitement est interrompu, la charge virale peut à nouveau augmenter, rendant possible une transmission du VIH. L'oubli exceptionnel des médicaments n'entraîne pas une hausse immédiate de la charge virale.

Dans de très rares cas, l'efficacité du traitements peut diminuer avec le temps. Les contrôles médicaux réguliers permettent toutefois de détecter suffisamment tôt de tels changements plutôt lents, avant que la protection apportée par le traitement n'ait diminué.



## Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

### Je vis avec le VIH.

Si la charge virale est indétectable, le VIH ne peut pas être transmis. Le statut VIH n'a pas à être révélé. Des rapports sexuels sans risque de transmission sont possibles même sans préservatifs ni PrEP.

### Je ne vis pas avec le VIH.

Lorsque la charge virale du ou des partenaires sexuels se situe en dessous du seuil de détection, la transmission du VIH lors de rapports sexuels n'est pas possible. Se protéger contre le VIH relève de la responsabilité de chaque personne. C'est pourquoi, en dehors des relations de confiance, nous recommandons toujours des rapports sexuels avec préservatif ou PrEP.

### Je ne connais pas mon statut VIH.

Faire un dépistage du VIH. Si le test VIH s'avère positif, commencer rapidement un traitement contre le VIH: d'une part pour protéger sa propre santé et d'autre part pour prévenir la transmission du virus.